

LEXIQUE OFFICIEL TARIFICATION SOLIDAIRE

Se donner un langage partagé

Objectifs du lexique : Aider les gens à comprendre les termes principaux liés à la tarification solidaire afin que tous et toutes, peu importe leur niveau de littératie, puissent en discuter et se l'approprier.

Accessibilité universelle : Qui permet à tous et à toutes, le droit aux services

Aîné·e : Toute personne de 50 ans et plus

Appartenance : Sentiment de faire partie d'un groupe

Bénéficiaire : Désigne une personne qui reçoit de l'aide

Cohabitation/Mixité sociale : Mélange de personnes issues de différents milieux

Compassion : Se mettre à la place de l'autre

Confidentialité : Protéger les informations personnelles de chacun

Contributeur.trice : Personne qui participe au bien-être des autres

Dignité : Respect que mérite chaque personne

Capacité d'agir : Redonner le pouvoir d'agir sur sa vie

Équité : Qui est juste pour tous selon leurs circonstances

Flexibilité : S'adapter facilement aux circonstances

Honnêteté : Ne pas tromper les autres

Inclusion : Lorsque diverses personnes sont acceptées dans un groupe

Intégrité : Lorsque nos actions correspondent à nos paroles

Juste prix : Prix qui est juste pour le vendeur et pour l'acheteur

Mobilisation : Rassembler des gens et les amener à agir

Précarité financière : Difficulté ou incapacité de répondre à ses besoins de bases

Préjugés : Opinions qui ne sont pas basées sur des faits

Sécurité alimentaire : Possibilité de s'alimenter adéquatement et suffisamment

Solidarité : Être là les uns pour les autres

Stigmatisation : Humiliation d'une personne ou sentiment de honte ressenti par une personne basée sur ses différences

Tarification solidaire : Système de prix accessible au plus grand nombre de personnes